Redion

CHAABI BANK
INJAD ACHAMIL EUROPE

INJAD ACHAMIL EUROPE :
UNE COUVERTURE D'ASSISTANCE ÉTENDUE À TOUTE LA FAMILLE



24H/24 & 7J/7

Parce que l'humain est précieux

MEMBRE DU GROUPE BCP



INJAD ACHAMIL EUROPE

UNE ASSISTANCE EN CAS DE COUPS DURS AU MAROC OU SUR LE TRAJET DES VACANCES

Injad Achamil Europe est un contrat d'assistance comprenant des garanties[1] pour vous et pour votre famille, lors de voyages ou d'obsèques.

En cas de décès d'un bénéficiaire, le contrat[2] garantit la prise en charge des formalités administratives, ainsi que : le rapatriement vers le Maroc, vers le pays de Résidence ou l'inhumation sur place[3], et ce, quel que soit le lieu de décès.

Avec Injad Achamil Europe, vous bénéficiez des garanties et des indemnisations suivantes :

- Assistance médicale
- Assistance au véhicule garanti
- Assistance en cas de vol ou perte de biens
- Assistance en cas de décès

1. Dans la limite des frais réellement engagés à la personne ayant réglé la facture. Uniquement pour les membres rattachés au contrat de l'adhérent assuré.
2. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par Maroc Assistance Internationale. Consultez la liste des pays dans lesquels les garanties s'appliquent, dans les Conditions Générales Injad Achamil Europe.
3. En dehors du Maroc.

ASSISTANCE MÉDICALE ET TECHNIQUE*

Médicale

• Transport sanitaire en cas de maladie ou d'accident.

• Retour d'un bénéficiaire au pays de résidence après hospitalisation. Prise en charge des frais de retour (car, train, avion).

Vol ou perte de documents personnels/ moyens de paiements

• Avance de fonds en cas de vol ou perte de moyens de paiement ou des documents personnels du bénéficiaire. Plafonnée à 450 € par évènement.

Au véhicule garanti

• Remorquage du véhicule jusqu'au garage le plus proche, à hauteur d'un plafond de 250 €.

• Retour des bénéficiaires au domicile en cas de vol ou d'immobilisation du véhicule supérieure à 5 jours.

• Mise à disposition d'un véhicule de remplacement au Maroc, en cas d'immobilisation du véhicule.

ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS*

Décès d'un proche parent de l'adhérent assuré ou de son conjoint

• Titres de transport pour assister aux obsèques en cas de décès d'un proche parent inhumé au Maroc.

• Titres de transport en cas d'inhumation sur place, d'un proche parent décédé dans son pays de résidence.

Décès d'une personne bénéficiaire

• Transport ou rapatriement du défunt depuis le lieu de décès jusqu'au lieu d'inhumation, selon le rite musulman, avec prise en charge des formalités administratives liées au transport.

• Inhumation sur place du bénéficiaire décédé si la famille le souhaite, avec un plafond global de 3 250 €.

• Titre de transport pour deux membres de la famille ou pour une autre personne désignée pour l'accompagnement du défunt vers le Maroc.

*** Extraits des garanties, le contrat ne couvre pas certains cas. L'assureur est Redion S.A., anciennement Europ Assistance S.A. Pour plus d'informations, consultez les conditions générales du contrat INJAD ACHAMIL EUROPE, disponibles sur notre site web www.chaabibank.fr**

COMMENT SOUSCRIRE ?

Rendez-vous dans une agence Chaabi Bank muni de :

- Une copie de la piece d'identité française (en cours de validité) ;
- Une copie de la carte d'identité marocaine ou, le cas échéant, son numéro exact ;
- Une copie du justificatif de domicile ;
- Un RIB d'une banque en France.

L'adhésion prend effet à la date portée sur le bulletin d'adhésion sous réserve du paiement de la prime et dure jusqu'au 31 décembre de la même année.

Le droit de rétractation peut être effectué par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délais de 14 jours à compter du jour de la conclusion du contrat.

Pour en savoir plus, consultez les conditions générales Injad Achamil Europe sur www.chaabibank.fr.

Une question ? Contactez notre Centre Relation Clients :

Par téléphone : 0 806 80 42 36
(service gratuit, non surtaxé, prix d'un appel local)

Par email : crc@banquechaabi.fr

BON À SAVOIR

Adhérent : désigne la personne physique, âgée de 18 ans à 65 ans à la date d'adhésion, ayant un compte bancaire tel que spécifié au bulletin d'adhésion, dont le domicile est situé en France, désignée au Bulletin d'adhésion, ayant adhéré au présent contrat collectif.

Assuré : désigne, à condition que leurs noms et prénoms soient indiqués au Bulletin d'adhésion et de résider en France, l'Adhérent, âgé de moins de 65 ans à la date de l'adhésion, le conjoint, concubin ou partenaire de PACS, les enfants de l'Adhérent assuré et/ou de son conjoint, concubin ou partenaire de PACS, ayant 25 ans au plus, les enfants âgés de plus de 25 ans, résidant en France depuis plus de 90 jours moyennant le paiement d'une prime individuelle, les membres de la famille de l'Adhérent assuré et/ou de son conjoint, concubin ou partenaire de PACS, y compris les ascendants au premier degré, les ascendants au premier degré de l'Adhérent assuré ou de son conjoint, concubin ou partenaire de PACS bénéficiaire, âgés de plus de 65 ans et de moins de 70 ans à la date d'adhésion moyennant paiement d'une surprime individuelle), les passagers, personnes transportées à titre gratuit dans un Véhicule garanti sont couverts pour les seules prestations de transport vers le garage ou l'hôtel le plus proche.

INJAD ACHAMIL EUROPE

Une assistance médicale, technique et en cas de décès, 24H/24 et 7J/7.

BARÈME DE TARIFICATION

Pour tout contrat souscrit à compter du 1er janvier 2027	1er ET 2e TRIMESTRE	3e TRIMESTRE(1)	4e TRIMESTRE(1)
FORMULES(2)			
Forfait famille(3)	123,00 €/an	61,50 €(1)	30,75 €(1)
Adhérent assuré	27,00 €/an	13,50 €(1)	6,75 €(1)
Conjoint	27,00 €/an	13,50 €(1)	6,75 €(1)
Autre membre de la famille(4) et enfant âgé de plus de 25 ans(5)	25,00 €/an	12,50 €(1)	6,25 €(1)
Ascendant âgé de plus de 65 ans et moins de 70 ans moyennant une surprime(6)	9,00 €		

(1) Primes au prorata jusqu'au 31 décembre de l'année de l'adhésion, puis paiement des primes à 100 % au renouvellement de l'adhésion.
(2) Montants unitaires applicables par bénéficiaire affilié, à l'exception du forfait famille.
(3) Forfait applicable à une famille composée de l'adhérent assuré, de son conjoint et de 3 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus, ou en l'absence du conjoint, de 4 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus.
(4) Les membres de la famille de l'adhérent assuré et/ou de son conjoint, y compris les ascendants au premier degré. Voir Conditions Générales Injad Achamil Europe.
(5) Sont inclus les enfants de plus de 25 ans couverts par le contrat d'un adhérent assuré (hors forfait familial) et soumis à une cotisation individuelle.
(6) Ascendant intégré au contrat.

EN CAS D'URGENCE

Pour un sinistre survenu :
En Europe et dans les autres pays :
appelez le +33 (0)1 45 81 16 16
Au Maroc :
appelez le +212 (0)522 30 30 30

EN CAS DE RÉCLAMATION

Par courrier, à l'attention de :
Multi Assistance Internationale
38 rue Bobillot 75013 Paris
Par téléphone :
+33 (0)1 45 81 16 16
Par email :
multi-assistance.int@maiass.fr

Redion | CHAABI BANK INJAD ACHAMIL EUROPE

Toute l'actualité de Chaabi Bank sur

INSTAGRAM

BANQUE CHAABI DU MAROC
Produit d'assurance distribué par : Banque Chaabi du Maroc
Société anonyme au capital de 163 736 868,95 €
R.C.S Paris B 722 047 552
Siège social : 49 avenue Kléber 75016 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 67 80 80
0 806 80 42 36 *(service gratuit non surtaxé, prix d'un appel local)*
TVA : Fr 69 722 047 552
www.chaabibank.fr
Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires sous le n° 12 065 338 (www.orias.fr)

REDION
Redion S.A., anciennement Europ Assistance S.A, société anonyme régie par le Code des Assurances, au capital de 61 712 744 EUR dont le siège social est situé au 89 rue Taitbout 75009 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, agissant pour les besoins de la présente Police à travers sa succursale irlandaise Redion SA IRISH BRANCH dont le principal établissement est situé au Ground Floor, Central Quay, Block B, Riverside IV, SJRQ, Dublin 2, DO2 RR77, Ireland et enregistrée auprès de la Irish Companies Registration Office sous le numéro 907089. Redion S.A. est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sis 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, France sous le numéro 4021295. La succursale irlandaise est réglementée par la Banque centrale d'Irlande concernant les règles de conduite des affaires, elle exerce dans votre pays sous le régime de la liberté de prestation de service.

Ne pas jeter sur la voie publique
Images utilisées sous licence de Shutterstock.com
Document à caractère publicitaire, imprimé par Imprimerie Fèvre
72 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil

F.DP.P.IAEF01F.0926